

Votre programme d'aide aux employés

CONFIDENTIEL

La confidentialité est l'une des principales caractéristiques de ce service d'aide.

- Le service est fourni par des intervenants tenus au secret professionnel absolu dans le cadre défini par la loi.
- Tout contact, information ou conversation entre les parties concernées demeure strictement confidentiel et sans préjudice.

Aucun renseignement ne sera divulgué à votre employeur sans votre autorisation préalable.

VOTRE PROGRAMME

En tant qu'employé régulier admissible de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, vous pourrez bénéficier de 4 consultations cliniques par année, incluant 1 heure de services-conseils téléphoniques pour des questions légales ou financières. La période contractuelle s'étend du 1er juillet au 30 juin. Chaque année, vos heures de consultation pourront être renouvelées en date du 1er juillet.

Un service sans frais

Les frais de ce programme d'aide sont entièrement assumés par votre employeur.

UN SOUTIEN PROFESSIONNEL ADAPTÉ À VOTRE SITUATION

Le counseling professionnel de courte durée vous aide lorsque vous êtes aux prises avec des problèmes personnels ou émotionnels.

CONSULTATIONS CLINIQUES AVEC* : <ul style="list-style-type: none">• Psychologues• Travailleurs sociaux• Psychothérapeutes• Sexologues	SERVICES-CONSEILS TÉLÉPHONIQUES AVEC : <ul style="list-style-type: none">• Conseillers juridiques• Conseillers financiers• Nutritionnistes
--	--

** Sous réserve de disponibilité dans les lieux demandés.*

Le PAE reflète notre engagement constant à soutenir le mieux-être de nos clients et à protéger leurs renseignements personnels. Nous vous encourageons à utiliser le PAE à tout moment, où que vous soyez.

Accédez au PAE en tout temps.

Des services d'information et de consultation vous seront alors offerts de la façon convenant le mieux à votre réalité :

- En personne
- Par téléphone
- Par rencontre virtuelle (webcaméra)

Si un soutien complémentaire pouvait vous être utile, votre PAE vous dirigera vers d'autres ressources disponibles selon votre région.

Téléphone : 1 800 361-2433 ou 1 888 687-9197 | ATS-ATME : 1 877 338-0275

Site Web : travailsantevie.com vous offre des centaines d'articles, des outils et des ressources. Connectez-vous dès aujourd'hui!

Mobile : Obtenez un accès immédiat au soutien, où que vous soyez! Téléchargez l'application **Mon PAE** dès maintenant à partir de la boutique d'applications de votre appareil (Apple, Android et BlackBerry).

